Projet

« création accélérée d’emplois dans le gouvernorat de Médenine »

« Accelerated creation of employment in Medenine »

**ACREM 1 - MED**

**-----------------------------**

APPEL A CANDIDATURE

**Le Conseil Danois pour les Réfugiés (Danish Refugee Council -DRC)** est une organisation internationale non gouvernementale humanitaire à but non lucratif fondée en 1956. Il intervient dans plus de 40 pays à travers le monde. Le DRC s’acquitte de son mandat en fournissant une assistance directe aux populations touchées par les conflits, notamment les réfugiés, les personnes déplacées internes (PDI) et les communautés d’accueil dans les zones de conflit dans le monde. Il assure la défense des intérêts des populations touchées par le conflit à l’échelle internationale et, au Danemark, sur la base de principes humanitaires et la Déclaration des droits de l’homme, animé par une vision globale autour d’une vie dans la dignité des personnes déplacées et des populations qui les accueillent.

Le DRC est enregistré en Tunisie depuis 2012. Il s’est déployé en 2011 à la suite du flux massif des réfugiés, demandeurs d’asile et migrants à cause du conflit en Libye avec une présence active dans les camps de Shousha et a mené de 2014 jusqu’à présent des activités humanitaires dans le cadre de projets portant sur la prévention de la violence dans les zones frontalières tuniso-Libyennes, d’aides aux communautés locales et institutions publiques dans leurs efforts de lutte contre la pandémie et ‘assistance ad hoc au profit des réfugiés et migrants. L’inclusion socio-économique des jeunes et femmes étant l’une des priorités identifiées, le DRC focalise son intervention actuelle au profit de ces catégories de la population du pays hôte, en contribuant aux efforts visant à créer des opportunités d’auto-suffisance et d’autonomie, dans le cadre soit de programmes spécifiques ou programmes intégrés qui sont destinés conjointement aux jeunes locaux et jeunes réfugiés, migrants et retournés.

**Education for Employment EFE-Tunisie** est une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif enregistrée localement et créée en 2012 qui dirige une initiative nationale visant à créer des opportunités économiques pour les jeunes sans emploi à travers la Tunisie. Son approche commence par une analyse approfondie du marché du travail qui se concentre sur la création de partenariats avec des entreprises du secteur privé dans toute la Tunisie – des multinationales mondiales aux petites et moyennes entreprises (PME) locales – afin d’identifier les besoins en recrutement et les compétences requises pour effectuer leur travail. Ensuite, l’EFE conçoit des programmes de formation ciblés et spécifiques au secteur pour les jeunes qui se traduisent par des opportunités d’emploi direct ou de micro-entrepreneuriat.

L’EFE intervient dans tous les gouvernorats, avec des bénéficiaires diplômés de l’enseignement supérieur, de la formation professionnelle ou non diplômés.

Depuis sa création, l’EFE a formé plus de 17 000 personnes, dont plus de 60% sont des femmes et plus de 85 % ont été associées à diverses opportunités d’emploi.

EFE-Tunisie fait partie du réseau mondial EFE présent dans 8 pays de la région MENA.

1. **Contexte & Cadre du Projet**

10 ans après la révolution, la Tunisie fait face encore à un taux de chômage élevé avec des opportunités socioéconomiques défavorables notamment dans les régions intérieures où les opportunités de travail sont limitées en comparaison avec les autres régions.

Le gouvernorat de Médenine connait aussi un contexte économique actuel marqué par une croissance faible, et une difficulté de créer des possibilités d’emploi notamment dans certaines délégations et zones telles que Benguedene, Zarzis, Beni Khedeche et Sidi Makhlouf.

En effet, le taux de chômage dans le gouvernorat de Médenine, en 2019, était de 15,09%[[1]](#footnote-1). Le taux de chômage des femmes est quasiment le double de celui des hommes 34,46%, en 2019) et celui des femmes diplômées de l’enseignement supérieur est encore plus alarmant (43,29%, en 2019).

En outre, cette situation pourrait encourager les jeunes à s’orienter vers le secteur informel et vers les activités illégales comme source alternative de revenus, surtout avec les retombées négatives économiques de la pandémie COVID19 sur l’économie nationale et régionale.

Dans ce sens, ~~ce~~ le projet **« Création accélérée d’emplois à** **Medenine » (Accelerated Creation of Employment in Medenine – ACREM 1-MED) conjointement mis en œuvre par le DRC et l’EFE** vise à intervenir rapidement dans le gouvernorat de Médenine, afin de s’adresser à la problématique pressante de la création de l’emploi, mais aussi de répondre aux opportunités économiques existantes et les potentialités avérées du gouvernorat, par le biais de la promotion de l’investissement privé et de l’entrepreneuriat.

L'objectif principal du projet est d'intervenir afin de contribuer à la réduction du chômage et de renforcer l’inclusion socioéconomique des jeunes à travers des activités d’appui à cette population pour faciliter leur accès au marché de travail.

1. Population cible

Cet appel à candidature vise

* Les jeunes diplômés de l’enseignement supérieur et de la formation professionnelle du gouvernorat de Médenine.
* Agés de 18 à 35 ans.
* Ayant déjà un BMC (Business Model Canvas) pour l’idée du projet à implémenter.

1. Description du programme d’appui

Le programme d’appui comprendra quatre phases comme suit :

**Étape 1 : Publication de l’appel à candidature et première sélection des jeunes candidats**

En suivant le processus de sélection détaillé au paragraphe V, les candidatures reçues seront examinées et évaluées par le comité technique du projet pour présélectionner en première phase 30 dossiers.

**Etape 2 : Accompagnement personnalisé pour la finalisation et validation des Business Plans (BPs) et de bouclage des schémas de financement**

Il s’agit d’un programme d’accompagnement personnalisé **pour les 30 jeunes présélectionnés** en vue de renforcer leurs capacités en matière d’élaboration de Business Plan (BP).

A l’issu de cette étape, les BP des projets de candidats seront finalisés et révisés.

**Etape 3 : Pitching et sélection des jeunes/Appui financier aux jeunes pour montage de leurs projets**

Les 30 candidats seront appelés à se présenter devant un comité technique pour présenter leurs BP et leurs idées des projets.

A l’issu de cette étape, 15 candidats seront retenus pour un accompagnement et appui financier en vue de montage de leurs projets.

**Etape 4 : Accompagnement pré création**

Les projets retenus seront accompagnés et bénéficieront d’un appui pour la création et l’implémentation de leurs projets

**1**

**30 jeunes**

Ce programme est schématisé comme suit :

**Accompagnement personnalisé aux jeunes sélectionnés pour finalisation des plans d'affaires de leurs projets**

**Pitching et sélection des jeunes/ Appui financier aux jeunes pour montage de leurs projets**

**2**

**4**

**Accompagnement pré création pour les jeunes à appuyer**

**Lancement de l’appel à candidature et sélection des jeunes pour l’appui technique**

**1**

**3**

1. **indicateur genre :**

En se référant à l’objectif général du projet favorisant l’aspect genre, la candidature des femmes sera encouragée et par conséquent *au moins 50% des jeunes à retenir pour l’appui financier seront des femmes.*

1. l’apport du Projet

Un apport financier de 5 mille Dinars Tunisiens (5000 TND) sera alloué aux projets à retenir sous forme des dons non remboursables par projet.

1. Méthode et processus de sélection des candidatures pour l’étape 1
   1. **Critères d’éligibilité**

Sont éligibles au présent appel à candidature les jeunes diplômés de l’enseignement supérieur et de la formation professionnelle répondant aux critères suivants :

1. **Promoteur**

* Avoir un âge supérieur ou égal à 18 ans et inférieur ou égal à 35 ans à la date de la clôture de l’appel à candidature ;
* Être résident(e) dans le gouvernorat de Médenine ;
* Avoir un diplôme d’enseignement supérieur ou de la formation professionnelle.
* Avoir l’esprit entrepreneurial.
* Capable de faire des évaluations réalistes et démontre une pensée claire.

1. **Projet :**
   * Projet doit être implanté dans l’une des régions faisant partie du gouvernorat de Médenine,
   * Montant d’investissement du projet ne dépasse pas les 10 mille Dinars Tunisien (10000 TND).
   * Nécessité d’aboutir à un projet opérationnel avant le 31/12/2121.

**La priorité sera donnée aux membres vulnérables des communautés concernées et à celles/ceux qui ont des handicapes.**

* 1. **Présentation de la demande**

Les demandeurs sont tenus de présenter un dossier complet, conformément aux indications présentées dans le paragraphe VII. « Composition et dépôt du dossier ».

Les copies des formulaires de candidature renseignées d’une manière illisible seront rejetées et par conséquent les candidatures seront considérées non éligibles conformément au paragraphe 6.3.a

* 1. **processus d’évaluation des candidatures**

Le traitement et l’évaluation des dossiers de candidatures, déposés, se fera comme suit :

* + 1. **Dépouillement administratif** : les éléments suivants seront examinés :
* Le respect de la date limite de soumission. Si ce n’est pas le cas, la candidature sera automatiquement rejetée.
* L’exhaustivité des renseignements et justificatifs demandés.
* La conformité du dossier de candidature par rapport aux critères d’éligibilité spécifiés dans le sous paragraphe 6.1.

Les dossiers qui ne répondent pas à ces critères seront déclarés inéligibles et par conséquent ils ne seront pas évalués.

* + 1. **Notation et Classement des candidatures** : Les candidatures considérées techniquement et administrativement éligibles seront examinées et évaluées par le comité technique du projet selon la grille suivante :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères portant sur le candidat** | | |
| **Critères** | **Evaluation\*** | **Commentaires** |
| 1. Connaissances et savoir-faire technique en relation avec le projet :   Expériences professionnelles, formations techniques, stages, … |  |  |
| 1. Les **compétences complémentaires** menant le projet correspondent aux besoins du projet. |  |  |
| 1. Composition de dossier :  * Présentation d’un BMC pour le projet. * Présentation d’un justificatif d’une contribution personnelle. |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères portant sur le projet proposé** | | |
| **Critères** | **Evaluation\*** | **Commentaires** |
| 1. Le service proposé répond à un réel **besoin** des clients, le potentiel du projet est bien identifié et attractif. |  |  |
| 1. Evaluation des besoins en **financement et en temps (plan de projet)** estimés réalistes et clairement définis. |  |  |
| 1. Points forts, **potentiel de réussite**, défaut insurmontable ou risques compromettant le projet, pérennité du projet. |  |  |
| 1. Apport en innovation : en termes d’idée du projet, process de production/services, marketing, … |  |  |
| 1. Cohérence de l’ensemble, évaluation globale : |  |  |
| 1. Possibilité d’implémenter le projet avant le 31/12/2021. |  |  |
| **Score totale** |  |  |

\****Evaluation*** *: Insuffisante 1, Faible 2, Satisfaisante 3, Bonne 4, Excellente 5*

A l’issu de cette évaluation, tous les dossiers candidats seront classés par ordre décroissant de leurs scores obtenus, et les 30 dossiers classés en première ordre seront retenus pour l’étape suivante.

En cas d’égalité au niveau des scores finaux entre deux ou plusieurs candidat(e)s, les critères suivants seront adoptés pour leur classement :

* 1er ordre : personne handicapé ;
* 2eme ordre : candidature féminine
* 3eme ordre : le score le plus élevé du critère 5
* 4eme ordre : le score le plus élevé du critère 7
  + 1. **Pitching** : les 30 candidats présélectionnés sont accompagnés pour affinement des plans d’affaires de leurs projets proposés et par la suite vont se présenter devant les membres du comité technique (CT) en vue de défendre leurs idées des projets, l’évaluation de pitching se fera selon la grille de scoring suivante :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Evaluation** | **Commentaires** |
| **1. clarté et articulation de l’idée du projet**  Présentation de l’idée, démonstration de la compétence, démonstration de la faisabilité technique |  |  |
| **2. Démonstration de la faisabilité commerciale**  Présence de clients intéressés en nombre suffisant, prix, marché potentiel, cibles, marketing, revenus prévisionnels |  |  |
| 1. **Démonstration de la faisabilité financière**   Viabilité financière dans un horizon raisonnable, Perspectives de rentabilité (économique ou sociale), Explications pertinentes dans le cas de la démonstration de la non- viabilité financière |  |  |
| 1. **Soft skills**   Confiance en soi, clarté de la présentation, … |  |  |
| **Score finale** |  |  |

\****Evaluation*** *: Insuffisante 1, Faible 2, Satisfaisante 3, Bonne 4, Excellente 5*

1. **Sélection des candidatures** : les 15 premières candidatures et ayant obtenu les meilleurs scores seront sélectionnées pour l’étape suivante du programme.

En cas d’égalité au niveau des scores finaux entre deux ou plusieurs candidat(e)s, les critères suivants seront adoptés pour leur classement :

* 1ere ordre : le score le plus élevé du critère 1
* 2eme le score : le score le plus élevé du critère 3

1. **Composition et dépôt du dossier**

|  |  |
| --- | --- |
| **Composition du dossier** | 1. Copie de la carte d’identité 2. Copie du diplôme 3. Formulaire de candidature rempli (fichier ci-joint) 4. Toutes Attestation(s) de formation et/ou d’expériences professionnelles 5. Une copie de Business Model Canvas (BMC) du projet à soumettre. |
| **Soumission** | Les candidats sont invités à soumettre leur candidature en utilisant le formulaire fourni à cet effet. Ce formulaire devra être rédigé avec soin, en langue arabe ou française, et de façon aussi claire que possible, afin d’en faciliter l’évaluation. Toute incohérence majeure pourrait conduire au rejet de la candidature. |
| **Dépôt des candidatures** | Les dossiers de candidature remplis doivent être envoyés, ***par mail,*** à l’adresse suivante :  [rfq.tun@drc.ngo](mailto:rfq.tun@drc.ngo)  En précisant l’objet suivant : Candidature ACREM 1 -- MED  Et ce, au plus tard, ***le 01/11/2021 à 23h59***.  Toute candidature reçue après la date limite sera automatiquement rejetée. |

1. Gouvernorat de Medenine en chiffres 2019 - ODS [↑](#footnote-ref-1)